



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 43517

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conditions de vie des SDF installés le long du périphérique à Paris. En effet, depuis plusieurs mois, des sans abri s'installent le long du périphérique, sur les terres pleins, les contrebas, sous les échangeurs des différentes autoroutes concernées, dans une totale promiscuité et dans des conditions d'hygiène et de saleté intolérables. Cette situation donne une image intolérable de notre pays, notamment aux touristes qui visitent notre capitale. De plus, les automobilistes voient chaque jour cette situation humanitaire et ces lieux d'exclusion perdurer, sans être traités, semble t'il, par les pouvoirs publics. Ce dossier n'est donc pas seulement parisien ou banlieusard, il ne concerne pas seulement la ville de Paris et les départements limitrophes, il devrait être pleinement traité par les pouvoirs publics. Il lui demande sa position sur ce dossier.

Données clés

- Auteur : [M. Éric Raoult](#)
- Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 43517
- Rubrique : Politique sociale
- Ministère interrogé : Justice
- Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 3 mars 2009, page 1974
- Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)